

## Avis de travaux urgents

*Au titre de l'article R. 554-32 du code de l'environnement*

(Annexe 1-2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Que les réseaux soient ou non sensibles, vous devez envoyer dans les meilleurs délais cet avis de travaux urgents à leurs exploitants, de préférence par voie dématérialisée.

L'envoi de cet avis peut être postérieur aux travaux ; il est toutefois préférable que l'envoi aux exploitants de réseaux sensibles soit antérieur aux travaux et dans ce cas il doit être dématérialisé.

**Si les travaux urgents doivent être réalisés dans une zone à proximité de laquelle des réseaux sensibles pour la sécurité sont implantés, vous ne pouvez les engager qu'après avoir transmis à l'entreprise exécutante les données de localisation et les consignes de sécurité que vous aurez obtenues de l'exploitant.**

Explorant  
Destinataire  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

MAIRIE DE MORANGIS  
SERVICES TECHNIQUES  
24 RUE DE WISSOUS  
91420 MORANGIS  
France

Fax :

Courriel :

### Consultation du téléservice

N° consultation : 2026020301109P

- Date : 03/02/2026

### Cadre à remplir uniquement pour les réseaux sensibles pour la sécurité concernés

Avis informatif après travaux

Contact téléphonique avant travaux<sup>1</sup>

Demande d'information avant travaux

. Si le démarrage des travaux est prévu dans un délai supérieur à 1 journée ouvrée et si le présent avis est transmis par voie dématérialisée : le contact de l'exploitant sur le numéro d'urgence n'est pas obligatoire<sup>1</sup> : l'exploitant doit fournir les informations utiles à la réalisation des travaux en sécurité au plus tard 1/2 journée avant le démarrage des travaux.

. Dans les autres cas, le commanditaire doit contacter l'exploitant de réseau sensible sur son numéro d'urgence.

A remplir en cas de contact téléphonique avant l'envoi de l'ATU

Nom du représentant de l'exploitant contacté :

Date du contact téléphonique :

- Heure du contact téléphonique :

<sup>1</sup> Un contact téléphonique préalable aux travaux est toujours obligatoire auprès des exploitants de canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

### Justification de l'urgence

(plusieurs cases peuvent être cochées)

Sécurité

Continuité du service public

Sauvegarde des personnes ou des biens

Cas de force majeure

### Personne ordonnant les travaux urgents (Commanditaire des travaux)

\* champs facultatifs

Nom (ou dénomination) : EAU SEINE BI EVRE - RESO

Complément d'adresse : TSA 54050

Lieu-dit / BP :

Pays : France

Nom du contact : Laurent GODIN

Courriel \* : 2606038693.260601ATU01.10@captidec.fr

N° / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin

Code postal : 92894

Commune : NANTERRE CEDEX 9

N° SIRET \* :

Tél : +33 629350877

Fax \* :

### Entreprise chargée de l'exécution des travaux

Nom : Grands travaux de l'orge

Adresse : avenue Condorcet

Code postal : 91240 Commune : ST MICHEL SUR ORGE

### Travaux : Emplacement - Durée - Description

Adresse de l'emprise des travaux : AVENUE DE LA COUR DE FRANCE

Code postal : 91420 Commune : MORANGIS

**NB : Ne pas oublier de joindre à cet avis le plan fourni par le téléservice**

Date et heure de début des travaux : 04/02/2026

à 08:00

Durée : 14 demi-journées

Travaux et moyens mis en oeuvre : moderne urgent

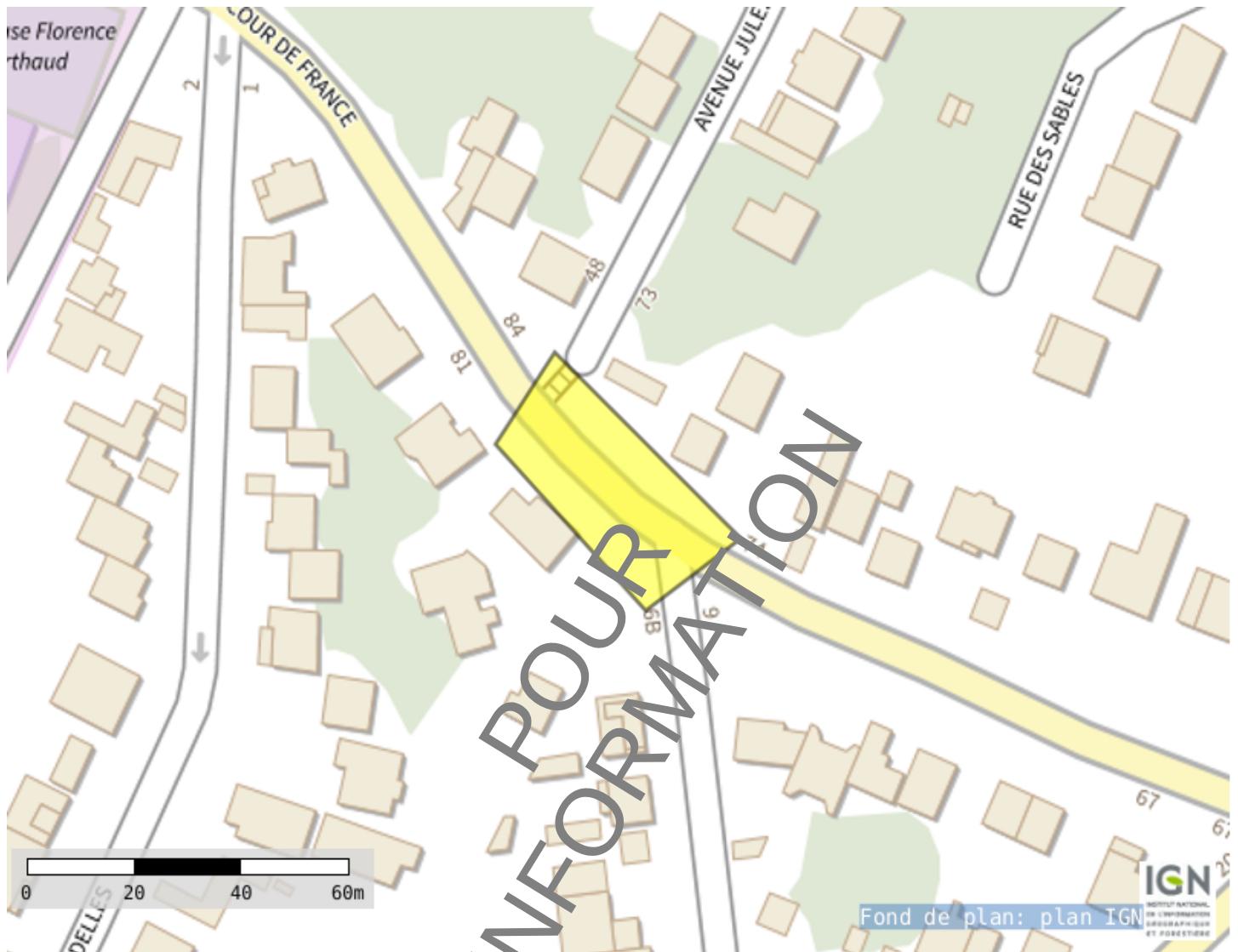
### Signature du commanditaire ou de son représentant

Nom : GODIN Laurent

Signature :

(ATU\_V5.10\_v1.01)

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.*



Coordonnées (Lambert 93) : 650518. 5138204336

6844281. 140475381

Liste des communes concernées :

Morangis ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 32738183252513 48, 69691238736942  
2, 32753203622997 48, 69706109831461  
2, 32800410501659 48, 69676013523232  
2, 32776270620525 48, 69664329025667  
2, 32738183252513 48, 69691238736942